



Vous maîtrisez des compétences du métier d' **AGENT/AGENTE DE PROPLETE**

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de agent(e) de propreté.
Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**.
Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Agent(e) de propreté" ?

Appellations associées

- Agent d'entretien de la voie publique
- Ouvrier de propreté publique
- Balayeur
- Cantonnier
- Conducteur d'engins de nettoyage urbain
- Conducteur de motocrottes
- Technicien de nettoyage urbain

Définition du métier L'agent de propreté publique réalise des opérations d'entretien et de nettoyage du domaine public afin d'y maintenir la propreté et la salubrité. Il maintient la propreté publique dans ses diverses composantes : • Évacuation des déchets (vidange des poubelles publiques, enlèvement des dépôts, etc.) • Entretien du domaine public (balayage, lavage, curage des avaloirs, détagage, etc) Les activités de l'agent de propreté publique, ainsi que le matériel utilisé (balayeuse, camion compacteur, détageuse, ...) peuvent varier en fonction du type d'intervention (nettoieiment, collecte...), et du lieu d'intervention (marché, voirie, lieu touristique...) Il intervient seul ou en équipe, et toujours sous la responsabilité d'un encadrant. Il veille à la sécurité de la zone de travail et des personnes. L'évolution du métier peut nécessiter l'utilisation d'outils numériques.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Assurer l'entretien et le nettoyage d'un domaine public

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Assurer la préparation du travail

- Prendre connaissance du planning de la journée (horaires, secteur, objectifs attendus, délais)
- Identifier la zone d'affectation



- Définir le parcours à réaliser
- Organiser l'activité en prenant en compte les contraintes de la zone d'affectation (degré de salissure, nature des déchets ...)
- Identifier le matériel et l'outillage nécessaire à la mission
- Préparer l'équipement, l'outillage et ses accessoires
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel

Entretien le domaine public

- Balayer manuellement ou mécaniquement les espaces publics (balayeuse, aspirateur urbain, chariot...)
- Vidanger les dispositifs de propreté (poubelle publiques , cendriers, ...)
- Réaliser l'entretien du domaine public en utilisant des outils, du matériel et des véhicules adaptés
- Effectuer le remplacement des sacs de poubelle de rue
- Approvisionner de sacs les distributeurs de déjections canines (*)
- Entretien et curer des avaloirs
- Evacuer les déchets selon les directives
- Déneiger et saler les trottoirs des bâtiments publics (jusque la porte d'entrée) (*)
- Rendre compte des tâches et missions accomplies à sa hiérarchie (dépôts clandestins, déchets et encombrants a risque, dégâts aux dispositifs de propreté...)

Nettoyer le domaine public

- Réaliser le nettoyage d'espaces publics en utilisant des outils, du matériel et des véhicules adaptés
- Nettoyer le mobilier de propreté (poubelle publiques , cendriers, ...)
- Nettoyer les canisites (*)
- Retirer les autocollants du mobilier de propreté
- Effectuer le détagage du mobilier de propreté
- Aider au curage mécanique des avaloirs et débouchage dans les limites des moyens disponibles (*)
- Rendre compte des tâches et missions accomplies à sa hiérarchie

Assurer la maintenance de 1er niveau des outils et matériel

- Nettoyer le matériel, les machines et les véhicules
- Vérifier l'état de son matériel après usage
- Nettoyer les filtres des aspirateurs urbains (*)
- Changer les brosses des balayeuses (*)
- Constater les défauts et la nécessité d'un entretien préventif du matériel(*)
- Référer les défauts et les demandes d'entretien à son supérieur

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- La gestion du travail est rationnelle



- L'entretien du domaine public est complet
- Le nettoyage du domaine public est correct
- La maintenance du matériel est conforme
- Les règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement sont adaptées

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure, 1h30 formalités d'accueil et lecture de consignes non comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

**Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffisamment le métier de Agent(e) de propreté ainsi que ses exigences.
Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.**

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :



- Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelaineau - 071/29 50 04
- Centre de Validation des Compétences de l'EPS de Huy-Waremme - 04/279.37.37



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR